

## Conditions Générales de Vente (CGDV)

### Attaches Consult Services SRL — Vente et pose d'attelages de remorque

#### 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGDV) régissent les prestations de **vente, fourniture, montage, câblage, programmation et pose d'attelages de remorque**, proposées par la société ATTACHES CONSULT SERVICES SRL, ci-après dénommée « le Vendeur », dans le cadre de son activité, auprès de tout client professionnel ou particulier, ci-après dénommé « le Client ».

#### 2. Produits et services proposés

Le Vendeur propose des attelages de remorque et services associés comprenant :

- La fourniture de l'attelage adapté
- La pose mécanique
- Le câblage électrique
- La programmation électronique si nécessaire
- Les vérifications de conformité

Tous les produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles et selon les informations techniques fournies par les constructeurs automobiles.

#### 3. Vérification de compatibilité (Responsabilité du Client)

Avant toute commande ou prise de rendez-vous, le Client est seul responsable de s'assurer que son véhicule peut recevoir un attelage.

Certaines versions ou configurations de véhicules ne permettent pas le montage d'un attelage (notamment certains modèles hybrides, électriques, ou options spécifiques non compatibles).

Le client peut s'assurer que son véhicule est compatible en vérifiant les points 18 et 19 du certificat de conformité dudit véhicule en question. Si une masse maximale tractable y est reprise ou à défaut une charge maximale verticale techniquement admissible, cela confirme que le véhicule peut être équipé. Si rien n'est repris, le véhicule ne peut techniquement pas être équipé.

Le Vendeur ne saurait être tenu responsable en cas d'incompatibilité liée à une conception du véhicule empêchant la pose, si l'attelage fourni est conforme à la référence indiquée.

Aucune réclamation, annulation ou remboursement ne sera accepté sur ce fondement.

#### 4. Commande et devis

Toute commande donne lieu à un devis détaillé, dont les informations sont transmises par téléphone, mail ou devis officiel en fonction de la demande du client. Ce dernier est soumis à l'approbation écrite ou orale du Client. L'acceptation du devis vaut engagement ferme et définitif.

## 5. Prix

Les prix sont exprimés en euros, **toutes taxes comprises (TTC)**, et comprennent :

- La pièce (attelage et faisceau)
- La main-d'œuvre (pose et câblage)
- La programmation électronique le cas échéant

Les prix peuvent varier selon le type de véhicule, la complexité de l'intervention, ou la disponibilité des pièces.

## 6. Paiement

Le paiement est exigible selon les modalités convenues lors de la commande :

- Un acompte peut être demandé à la réservation
- Le solde est exigible à la fin de la prestation, au centre de montage

Modes de paiement acceptés : espèces, carte bancaire, virement, ou tout autre moyen convenu.

## 7. Délai d'intervention

Un délai d'intervention est communiqué au Client à titre indicatif lors de la commande. Il peut être modifié en cas d'aléa technique, de retard d'approvisionnement ou d'absence d'une information indispensable à la bonne réalisation du travail.

## 8. Réalisation de la prestation

La pose est réalisée dans les locaux du Vendeur, par un technicien professionnel.

Le Client s'engage à présenter un véhicule :

- Propre
- En bon état de fonctionnement
- Sans défauts techniques ou électriques pouvant gêner l'intervention

Tout dysfonctionnement préexistant sur le véhicule (faisceau électrique déjà modifié, corrosion, accessibilité réduite, etc.) peut impacter la prestation.

## 9. Droit de rétractation

En application de la législation belge, le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique **pas** aux contrats conclus et exécutés **dans nos locaux**, notamment à la vente ou prestation de pose effectuée en magasin.

En cas de vente ou de prise de rendez-vous via notre site internet ou par téléphone, le Client **particulier** dispose d'un délai de rétractation de **14 jours calendaires**, à compter de la réception du bien ou de la conclusion du contrat, sauf exceptions prévues (exécution complète du service dans le délai de rétractation sur demande expresse du Client).

## 10. Garantie

Les produits et la main-d'œuvre sont garantis conformément aux dispositions légales en vigueur :

- **2 ans** pour les produits (conformité, vices cachés)
- **12 mois** pour la prestation de pose (hors mauvaise utilisation ou modification ultérieure)

Toute réclamation devra être formulée par écrit, accompagnée de justificatifs, dans un délai raisonnable après la découverte du défaut.

## 11. Limite de responsabilité

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable en cas de :

- Mauvais usage de l'attelage
- Remorquage non conforme aux capacités du véhicule
- Dépassement des charges autorisées
- Utilisation non conforme à la notice ou aux prescriptions du constructeur

## 12. Données personnelles

Les données collectées sont nécessaires à la gestion de la commande et au service après-vente. Elles ne sont jamais cédées à des tiers. Conformément au RGPD, le Client peut demander l'accès, la modification ou la suppression de ses données sur simple demande.

## 13. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit belge.

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes, le Client s'engage à rechercher d'abord une solution amiable avec le Vendeur.

À défaut d'accord amiable, seuls les Cours et Tribunaux de l'arrondissement de LIEGE, division VERVIERS sont compétents.